

- [Modifier](#)
- [Insérer](#)
- [Enlever](#)

Article 20 - MEDECINE INTERNE

§ 1^{er}. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste dans une des disciplines relevant de la pathologie interne:

f) les prestations relevant de la spécialité en neuropsychiatrie (FM):

...

5604	477050	477061	Séance d'électroconvulsivothérapie	K	25
5607	477116	477120	* Electromyographie	K	63
5608	477131	477142	* Examen électro-encéphalographique, avec rapport, 6 dérivations électroencéphalographiques simultanées au minimum	K	58,5

L'assurance ne rembourse qu'une EEG (477131-477142) par an et par patient sauf en cas d'hospitalisation dans une fonction agréée de soins intensifs ou en cas d'épilepsie active ou traitée.

~~Potentiels cérébraux évoqués avec protocole et extraits des tracés
- par stimulation visuelle;
- par stimulation auditive;
- par stimulation somesthésique, y compris les mesures éventuelles effectuées au niveau spinal du plexus brachial ou des nerfs périphériques (non cumulables avec l'électromyographie):~~

5618	477315	477326	un des examens cités ci-avant	K	75
5619	477330	477341	deux examens	K	115
5620	477352	477363	les trois examens	K	150

~~Les prestations n°s 477315 - 477326, 477330 - 477341 et 477352 - 477363 ne peuvent pas être portées en cas de screening systématique des nouveau-nés dans le cadre de dépistage de surdité néo-natale et non cumulable avec les prestations n°s 477116 - 477120 et 558552 - 558563.~~

~~Examen polysomnographique d'une durée minimum de six heures avec protocole et extraits des tracés.~~

478052	478063	Enregistrement des potentiels évoqués visuels	K	75
478074	478085	Enregistrement des potentiels évoqués auditifs	K	75

<u>478096</u>	<u>478100</u>	<u>Enregistrement des potentiels évoqués somato-sensoriels</u>	<u>K 75</u>
<u>478111</u>	<u>478122</u>	<u>Enregistrement des potentiels évoqués moteurs</u>	<u>K 75</u>
<u>Les enregistrements de potentiels évoqués (478052-478063, 478074-478085, 478096-478100 et 478111-478122) comprennent un rapport.</u>			
<u>L'enregistrement de potentiels évoqués auditifs (478074-478085) n'est pas remboursé en cas de dépistage systématique de la surdité néonatale.</u>			
<u>Les enregistrements de potentiels évoqués (478052-478063, 478074-478085, 478096-478100 et 478111-478122) ne sont remboursés qu'une fois par jour.</u>			
<u>Un enregistrement de potentiels évoqués de l'article 20, § 1^{er}, f) (478052-478063, 478074-478085, 478096-478100 et 478111-478122)) est incompatible avec un enregistrement de potentiels évoqués d'autres articles (248872-248883, 257795-257806, 258613-258624, 262393-262404, 558574-558585) daté du même jour.</u>			
<u>Un enregistrement de potentiels évoqués somatosensoriels (558574-558585 ou 478096-478100) est incompatible avec une EMG (477116-477120, 558552-558563) datée du même jour.</u>			
<u>La valeur totale de plusieurs enregistrements de potentiels évoqués (478052-478063, 478074-478085, 478096-478100 et 478111-478122) datés du même jour est de K 125.</u>			
5621	477374	477385	<p><u>Polysomnographie de six heures au moins avec rapport et extraits des tracés.</u> Enregistrement continu et simultané comprenant au moins l'E.E.G., l'E.O.G., l'E.C.G., l'oxymétrie continue et 2 d'au moins 3 dérivations EEG, 2 dérivations EOG, 1 dérivations EMG et 3 paramètres respiratoires</p> <p><u>L'assurance ne rembourse qu'une polysomnographie (477374-477385 ou 474552-474563) par an et par patient.</u></p> <p>La prestation n° 477374 - 477385 n'est pas cumulable avec les prestations n°s 211013 - 211024, 211035 - 211046, 211116 - 211120, 211131 - 211142, 211175 - 211186, 211190 - 211201, 212015 - 212026, 212030 - 212041, 212516 - 212520, 212531 - 212542, 213010 - 213021, 213032 - 213043, 214012 - 214023, 214034 - 214045, 214115 - 214126.</p> <p>Pendant une même période d'hospitalisation, seule une des prestations n°s 474541, 474563 et 477385 peut être portée en compte; la répétition de la prestation n° 474541 ne peut être portée en compte qu'après une période de deux mois.</p>
5623	477411	477422	<p>Enregistrement électroencéphalographique continu pendant 24 heures au moins, au moyen d'un appareil portable à bande magnétique (technique type Holter) avec minimum 4 dérivations, y compris la consultation lors de la pose et de l'enlèvement de l'appareil, avec protocole et extraits des tracés</p> <p><u>L'assurance ne rembourse qu'un enregistrement électroencéphalographique continu par an et par patient.</u></p>

Pour les enfants admis dans un service de soins intensifs néonatal NIC (270), après asphyxie périnatale ou pour l'adaptation d'une thérapie anti-épileptique pendant la phase d'~~un~~ oedème cérébral réactionnel, la prestation 477411-477422 peut n'être effectuée qu'avec 3 électrodes.

Cette prestation peut être portée en compte maximum trois fois pendant la période critique de l'oedème réactionnel et de l'encéphalopathie post-asphyxique.

~~La répétition de cette prestation ne peut être portée en compte qu'après une période d'un an.~~

...

477470	477481	* Mesure de la vitesse de conduction nerveuse (motrice et/ou sensitive) et/ou tests myasthéniques et/ou réflexe d'Hoffman et/ou ondes F, une ou plusieurs régions avec rapport, au moins deux tests	K	40
477492	477503	* Mesure de la vitesse de conduction motrice et/ou sensitive, une région, avec rapport	K	15
477514	477525	* Mesure de la vitesse de conduction motrice et/ou sensitive, plusieurs régions, avec rapport	K	30

Les prestations n°s 477470 - 477481, 477492 - 477503, 477514 - 477525 ne sont pas cumulables entre elles, ni avec les prestations ~~visées à~~ de l'article 22, II ~~Prestations thérapeutiques~~.

477536	477540	Exploration de l'intégrité et de la vitesse de conduction dans les fibres motrices centrales par stimulation magnétique percutanée du cortex moteur	K	70
477573		Examen neuropsychologique avec évaluation des fonctions cognitives chez un patient chez qui on suspecte un début de démence	K	90

...

La valeur des prestations 477116-477120, 477131-477142 et 478096-478100 est majorée de 50 % quand elles sont effectuées sur un patient hospitalisé dans les locaux d'une fonction agréée de soins intensifs.

f) *bis* les prestations relevant de la spécialité en neurologie :

...

<u>477573</u>		<u>Examen neuropsychologique avec évaluation des fonctions cognitives chez un patient chez qui on suspecte un début de démence</u>	<u>K</u>	<u>90</u>
---------------	--	--	----------	-----------

La prestation 477573 comprend l'exécution de l'examen neuropsychologique validé et détaillé (durée minimum de 45 minutes) des fonctions cognitives importantes atteintes dans le syndrome démentiel (selon DSM IV) : la mémoire, l'aptitude langagière, l'aptitude visuo-spatiale et les fonctions de l'attention et les aptitudes à l'exécution.

La prestation 477573 peut être seulement attestée avec une des prestations 102933 ou 102992.

La prestation 477573 peut être seulement attestée par le médecin spécialiste en neurologie, en psychiatrie ou en gériatrie.

La prestation 477573 peut être confiée pour l'exécution technique à un aidant compétent avec une connaissance spéciale en neuropsychologie.

f) **ter** les prestations relevant de la spécialité en psychiatrie :

477632 477643 Enregistrement d'une batterie de potentiels évoqués cognitifs, selon des paradigmes différents, dans un but diagnostique, pronostique ou d'orientation thérapeutique **K 125**

L'enregistrement est conservé avec son analyse et la réponse à la question clinique précise du prescripteur.

La prestation 477632-477643 est prescrite et réalisée par deux médecins spécialistes en psychiatrie différents.

La prestation 477632-477643 ne peut être attestée qu'une fois par syndrome clinique.

La prestation 477632-477643 n'est compatible ni avec un enregistrement de potentiels évoqués (478052-478063, 478074-478085, 478096-478100, 478111-478122, 558574-558585, 558655-558666), ni avec une prestation de psychiatrie de liaison ou de psychothérapie datés du même jour.

477654 477665 Enregistrement de potentiels évoqués cognitifs dans un but de suivi thérapeutique **K 75**

L'enregistrement est conservé avec son analyse et la décision thérapeutique.

L'assurance ne rembourse la prestation 477654-477665 que deux fois par an et par patient.

La prestation 477654-477665 est prescrite et réalisée par deux médecins spécialistes en psychiatrie différents.

La prestation 477654-477665 n'est compatible ni avec un enregistrement de potentiels évoqués (478052-478063, 478074-478085, 478096-478100, 478111-478122, 558574-558585, 558655-558666), ni avec une prestation de psychiatrie de liaison ou de psychothérapie datés du même jour.

477610 477621 Electroencéphalographie quantitative avec 19 canaux au moins **K 58,5**

L'enregistrement (extraits) est conservé avec son analyse visuelle et quantitative et la réponse à la question clinique précise du prescripteur.

La prestation 477610-477621 est prescrite et réalisée par deux médecins spécialistes en psychiatrie différents.

Sauf prescription contraire de recommandations internationales, l'assurance ne rembourse qu'une électroencéphalographie quantitative (477610- 477621) par syndrome clinique et par patient.

La prestation 477610-477621 n'est compatible ni avec une électroencéphalographie (477131-477142 et 477411-477422), ni avec une prestation de psychiatrie de liaison ou de psychothérapie datées du même jour.

...

§ 2. Jusqu'au 31 décembre 2011 sont en tout cas considérées comme connexes à l'une des spécialités énumérées à l'article 20, § 1^{er}, les prestations relevant des autres spécialités énumérées au même article. A partir du 1^{er} janvier 2012, les règles de connexité suivantes sont d'application :

4. le médecin spécialiste en pédiatrie peut également attester les prestations de la rubrique a) ainsi que les prestations suivantes :

...

— de la rubrique f) 477131-477142, ~~477315-477326, 477330-477341, 477352-477363~~, 477411-477422, 477470-477481, 477492-477503, 477514-477525, 478052-478063, 478074-478085, 478096-478100;

8. Le médecin spécialiste en psychiatrie peut également attester les prestations suivantes :

— de la rubrique f) 477050-477061, ~~477131-477142, 477315-477326, 477330-477341, 477352-477363~~, 477374-477385, ~~477411-477422~~.